

Conseil d'école 3ème trimestre : 18 juin 2015

Présents :

Enseignants : Mmes Sériot, Seppoloni, Piat et Grasset

ATSEM : Mmes Brunier, Simon, et Duffourd

Municipalité : Mme Didier Gwenaëlle

Parents d'élèves : Mmes Paganon, Ates, Mazzoleni et M. Brumeau

Excusées : Mme Peyre (DDEN), Mme Gailla

Secrétaire de séance : Mme Sériot

1°) Point sur la rentrée 2015

A la rentrée 2015, compte tenu des enfants actuellement dans l'école, il devrait y avoir :

- 38 MS
- 37 GS
- 31 PS

Soit 106 inscrits pour la rentrée soit une moyenne de 26.5 par classe

Actuellement aux Grillons :

- 27 GS
- 27 MS
- Et 25 PS

Soit 79 inscrits donc une moyenne de 26.33

Donc un total de 185 enfants sur les 2 écoles, ce qui ferait une moyenne de 26.42 par classe.

Les 2 écoles sont donc presque au même niveau contrairement à l'an passé : il n'y aura donc pas de grand changement par rapport au choix des écoles des nouveaux inscrits mais il sera difficile de répondre favorablement aux demandes de changement d'école (3 enfants de MS ont demandé de descendre aux Grillons).

Concernant les rythmes scolaires, la proposition de modification des horaires de l'après-midi a été acceptée.

Les horaires devraient donc être les suivants :

- **8h35-11h50 et 13h35-15h35** (accueil 10 minutes avant à l'ouverture) et 8h35-11h35 pour le mercredi matin
- NAP : nouvelles activités péri-scolaires : de 15h35 à 16h35 (augmentation de 5 centimes mais il y aura 8 tranches de quotient familial)
- Puis garderie jusqu'à 18h00 et jusqu'à 12h35 le mercredi
- APC : le mardi de 15h35 à 16h05 ou 16h15 et le mercredi de 11h35 à 12h15

Elémentaire : 8h25 à 11h40 et 13h45 à 15h45 : pas de modification !

Les nouveautés pour les NAP à la rentrée 2015/2016 :

- **Le dossier d'inscription au périscolaire est disponible** : soit auprès du périscolaire, soit auprès de Lionel Thellier, soit sur le site internet de la mairie. Remplir un dossier d'inscription par famille puis 1 fiche par enfant sera remplie lors du RDV avec Lionel Tellier.
- **Réservation du périscolaire uniquement par courrier ou par mail** (resa-perisco@la-rochette.com) **et non plus par téléphone. Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte.**

Inscriptions d'une semaine sur l'autre (avant vendredi matin 8h) et non plus par cycle. Par conséquent, il n'y aura plus d'activités dirigées, avec un suivi sur le tout le cycle comme actuellement, mais des activités dont les thèmes seront proposés à la semaine. Par contre, les inscriptions pour les études surveillées à l'élémentaire se feront par cycle.

- **Augmentation de tous les tarifs des services du périscolaire de 5 centimes** mais mise en place de 3 tranches supplémentaires avec la prise en compte du coefficient familial des familles. Alignement des tarifs sur ceux de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Création également d'un tarif pour les repas PAI d'enfants rochettois à 2,29€.
- **L'accueil du mercredi après-midi : il relève désormais de la compétence périscolaire et non plus du centre de loisirs** avec le mercredi matin travaillé. L'accueil des enfants de l'école élémentaire se fera à l'école élémentaire « la Neuve » à la fois pour les activités et les repas. Accueil des enfants uniquement rochettois. Inscription d'une semaine sur l'autre avant le mardi. Tarifs indexés sur le coefficient familial (avec ou sans réservation) : ils vont de 3,94 à 12,80€ (repas et activités). Aide aux fratries avec un tarif dégressif. Cela ne concernera pas les enfants des écoles maternelles

La rentrée des classes est fixée au mardi 1er septembre pour les enfants : elle se fera de manière échelonnée sur la journée de la rentrée (comme chaque année), pour permettre un meilleur accueil des enfants : pour chaque classe, une moitié des enfants le matin et la seconde l'après-midi avec un horaire aménagé pour les PS qui rentreront à 9h30 (première moitié).

Pour les classes de MS-GS : une partie des GS rentreront le matin à 8h35 et l'autre partie avec les MS l'après-midi.

Pour le cas où il y ait une classe de PS MS avec un faible effectif de petits (environ 5), une partie des MS et les PS le matin et l'autre moitié des MS l'après-midi

Règlement de l'école : il a été modifié en fonction du nouveau règlement départemental et sera voté au prochain conseil d'école.

2°) bilan des activités du 3^{ème} trimestre

- La mat s'éclate le 28 avril à Chambéry a été annulée : les classes de MS-GS participeront donc à celle d'Albertville le 23 juin 15
- Cycle piscine : les lundis pour les classes de MS/GS et le mardi pour la classe de PS/MS
- Sortie de fin d'année : ferme des oursons à Saint Ours les 2 et 4 juin
- Concert au château des musiciens Olivier et Xavier du projet pactes « fer et son » le mardi 26 mai à 9h40.
- Spectacle « Bobo doudou » proposé par la MAIF sur les dangers domestiques le vendredi 5 juin matin à la salle polyvalente
- Sortie pique-nique et astronomie le vendredi 19 juin
- Fête de l'école le mercredi 24 juin matin

3°) Bilan des travaux – sécurité – entretien- budget

- **Travaux à effectuer**
 - **Cour de l'école** : les services techniques sont venus procéder au marquage d'une partie de la cour pour remplacer le revêtement du sol de la cour (goudron et sol « amortissant » de la structure de jeux car elle part en morceaux). Nous aimerions également tracer un parcours vélo lors de la réfection de la cour et que les murs extérieurs de l'école soient repeints
 - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans mais toujours pas voté au budget
 - Réfection des toilettes de la classe de Mme Piat
 - Problèmes d'isolation des classes du haut en cas de fortes chaleurs : la température monte jusqu'à 39 dans les classes : une climatisation serait indispensable
 - Le bruit dans les classes du haut étant important et néfaste à la concentration, il faudrait envisager une insonorisation des classes et pour cela faire une étude phonique.

- Goudronner sous les fenêtres de la classe de Mme Piat ou plutôt combler avec de la terre pour permettre des plantations
- Travaux effectués :
Le grillage du collège a été changé par la mairie car le collège n'a pas voulu s'en occuper. Les travaux d'agrandissement du parking sont prévus cet été : un grillage sera posé devant les portes ainsi que si possible un film opacifiant sur les vitres.
- Budget

Les prévisions de budget ont été déposées en mairie : le budget de l'école a été revu à la baisse (-1200€ pour la coopérative scolaire et – 500€ pour les fournitures scolaires)

5°) Questions diverses

- Problème de retards récurrents le mercredi matin : il est impératif que les parents récupèrent les maternelles en premier ou s'arrangent avec d'autres parents : les retards ne pourront plus être tolérés car il nous est impossible de faire les APC et d'attendre jusqu'à 15 minutes, voir de monter des enfants à la garderie alors que nous en avons d'autres.
- **Tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... doit être signalé au plus vite à l'école et également à la mairie** pour les enfants fréquentant les services périscolaires (cantine et garderie) et ce afin que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.
- Merci de prévenir discrètement les enseignantes si le retour des poux ou de lentes a lieu dans la chevelure de votre enfant.
- Nous remercions les parents qui se sont investis dans la création d'un Sou des écoles « les lutins de La Croisette » : une première manifestation a eu lieu en décembre : vente de gâteaux au marché de Noël. Il y a eu également une vente de torchons et de sets de tables, une tombola et le vide-grenier ont permis un bénéfice pour financer des sorties des enfants.
- Nous remercions également la municipalité pour son investissement auprès de notre école.

Fin de séance à 19h45

Signatures :